

**PROGRAMME D'ASSURANCE ACCIDENT-MALADIE POUR LES RETRAITÉS, SEMI-RETRAITÉS
OFFERT DE 55 À 90 ANS**

L'adhésion initiale devra être effectuée avant l'âge de 75 ans et l'ensemble des protections prend fin à 90 ans (sauf DMA à 70 ans et assurance voyage à 75 ans).

Sommaire des garanties

A - Soins hospitaliers

	Montant admissible	Coassurance	Franchise	Maximum payable
Hôpital au Canada	Semi-privée	100 %	S/O	Max. 90 jours
Maison de convalescence	Semi-privée	100 %	S/O	Max. 90 jours
Hôtellerie / services spécialisés	50 \$ / jour	100 %	S/O	Max. 90 jours
Soins palliatifs à domicile	3 000 \$ à vie	90 %	# 1	Max. 30 jours
Soins infirmiers à domicile	200 \$ / jour	90 %	# 1	5 000 \$

B - Paramédicaux et spécialistes (sujet à un maximum de 500 \$ pour l'ensemble des spécialistes)

Acupuncteur	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Audiologiste	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Chiropraticien (radiographies : 30 \$ / année)	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Diététiste	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Ergothérapeute	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Homéopathe	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Massothérapeute	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Naturopathe	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Nutritionniste	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Optométriste, ophtalmologiste	35 \$ / 24 mois	90 %	# 1	
Orthophoniste	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Ostéopathe	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Physiothérapeute	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Podiatre	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites
Psychologue, psychiatre	20 \$ / visite	90 %	# 1	20 visites

C - Autres frais

	Montant admissible	Coassurance	Franchise	Maximum payable
Accident aux dents naturelles <i>(maximum par accident)</i>	3 000 \$	90 %	# 1	3 000 \$ par événement
Ambulance terrestre ou aérienne		90 %	# 1	5 000 \$ par événement
Appareils orthopédiques		90 %	# 1	500 \$/ an
Bas de contention		90 %	# 1	100 \$/ an
Réfectomètre	500 \$ / 36 mois	90 %	# 1	
Chaussures orthopédiques et orthèses podiatriques		90 %	# 1	200 \$/an
Frais complémentaires <i>(location de béquilles, fauteuil roulant, lit, etc.)</i>		90 %	# 1	500 \$/an
Injections sclérosantes	15 \$ / visite	90 %	# 1	
Prothèses initiales	500 \$ / 36 mois	90 %	# 1	
Prothèses auditives	300 \$ / 48 mois	90 %	# 1	
Prothèses capillaires <i>(maximum viager)</i>		90 %	# 1	300 \$
Prothèses mammaires <i>(maximum par 24 mois)</i>		90 %	# 1	200 \$
Chiens-guides	3 000 \$ à vie			
Radiographies, analyses de laboratoire, électrocardiogrammes (incluant scanner et résonance magnétique)		90 %	# 1	500 \$
Lentilles et lunettes	200 \$ / 36 mois	90 %	# 1	
Oxygène et CPAP				500 \$/viager

FRANCHISE # 1 / Individuelle :100 \$ - Familiale : 200 \$

Les limites indiquées sont par personne, par année civile, sauf si autrement stipulées

D - Fracture par accident

Fracture par accident	2 500 \$
Rente hospitalière, maximum viager, 365 jours	50 \$ / jour par période de 10 jours
Excel-loi et santé	Inclus
Réaménagement de la résidence rendu nécessaire suite à un accident	10 000 \$
Décès suite à un accident et perte d'usage (jusqu'à 70 ans)	50 000 \$
Mutilation suite à un accident (jusqu'à 70 ans)	50 000 \$

E - Assurance voyage complète (optionnelle)

Protection de base : Durée du séjour de 30 jours avec conditions préexistantes usuelles pour les 90 jours précédant le voyage à l'extérieur du pays et jusqu'à l'âge de 74 ans inclusivement.

Option : Durée du séjour de 60 et 90 jours disponibles avec une courte déclaration de santé.

F - Assurance-vie (optionnelle)

Au choix de l'assuré :
 - Temporaire 10 ans
 - Temporaire 20 ans

avec preuves d'assurabilité usuelles.

G - Tarification mensuelle selon âge atteint

1. AMC complète, soit A, B, C et D		
	Assuré	Couple
55 à 59 ans	31,00 \$	56,00 \$
60 à 64 ans	37,00 \$	66,00 \$
65 à 69 ans	49,00 \$	88,00 \$
70 à 79 ans	61,00 \$	109,00 \$
80 à 84 ans	70,00 \$	126,00 \$
85 à 89 ans inclusivement	82,00 \$	148,00 \$

2. AMC complète, soit A, B, C, D et E (avec assurance voyage pour séjour de 30 jours consécutif ou moins)		
	Assuré	Couple
55 à 59 ans	38,00 \$	68,00 \$
60 à 64 ans	45,00 \$	81,00 \$
65 à 69 ans	58,00 \$	104,00 \$
70 à 74 ans	72,00 \$	129,00 \$
75 à 79 ans	61,00 \$ Élimination de l'assurance voyage à 75 ans	109,00 \$
80 à 84 ans	70,00 \$ Pas d'assurance voyage	126,00 \$
85 à 89 ans inclusivement	82,00 \$ Pas d'assurance voyage	148,00 \$

Structure des primes mensuelles : nivelées par tranches d'âge non garanties.

Tarification optionnelle en assurance voyage pour des séjours de 60 à 90 jours sera disponible avec une courte déclaration de santé.